

Objet : CNSPV (Conseil National des Sapeurs-Pompiers Volontaires)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Placé auprès du ministre de l'intérieur, le Conseil National des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CNSPV) conseille le Gouvernement, notamment, en matière de politiques publiques pour le développement dudit volontariat. Il peut conduire des analyses et des études prospectives, évaluer les incidences des dispositions législatives et réglementaires à son propos et formuler toute proposition destinée à le promouvoir et le développer. Il coordonne au niveau national les conseils départementaux de sécurité civile (cf. art. D 723-64 à 72 du Code de la Sécurité Intérieure / en cours de modification).

A l'occasion du plan d'action 2019-2021 de cette instance, un comité de suivi spécifique comportant un collège employeurs et dont les réunions prévues à Paris seront mensuelles, a été créé, des réunions supplémentaires pouvant être programmées si nécessaire (cf. déclinaison des mesures du plan d'action concernant directement les employeurs).

Sollicitée pour y siéger aux côtés du MEDEF et de l'U2P notamment, la CPME vous propose de la représenter. Le rôle du mandataire CPME, en s'appuyant sur les positions de celle-ci, est de permettre la prise en compte des spécificités des PME-TPE dans ce dispositif qu'il est simultanément appelé à promouvoir.

Il apparaît en effet que les compétences acquises par les collaborateurs concernés peuvent apporter de la valeur ajoutée à l'entreprise, l'objectif étant que l'engagement réciproque de l'employeur et du salarié, le cas échéant, se révèle être « gagnant-gagnant ».

A défaut de connaissances spécifiques, une expérience de direction et / ou de management et une réelle implication sont donc attendues de la part du candidat qui devra notamment être suffisamment disponible pour participer aux diverses réunions, **sachant que les frais de déplacement, ou d'hébergement le cas échéant, ne sont pas pris en charge.**

Si votre organisation est intéressée par ce mandat, je vous laisse le soin de nous adresser par mail la candidature et le CV de la personne que vous souhaitez nous recommander.

Je vous remercie d'adresser votre réponse **avant le mercredi 20 février 2019** à Christine Bertholon, cbertholon@cpme.fr chargée du suivi des travaux de la Commission des mandats.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Stéphanie PAUZAT
Présidente de la Commission des mandats